

■ **Kirker & Cie SA**, à Thônex, toutes activités dans les domaines des brevets d'invention, etc. (FOSC du 12.06.2003, p. 8). Capital-actions porté de CHF 200'000 à CHF 300'000 par l'émission de 100 actions de CHF 1'000, nominatives, liées selon statuts. Capital-actions: CHF 300'000, entièrement libéré, divisé en 300 actions de CHF 1'000, nominatives, liées selon statuts. Reprise de l'actif et du passif, au sens de l'article 748 CO, de la société Kirker & Cie, Conseils en Marques SA, à Thônex, selon contrat du 19.04.2004 et bilan au 31.12.2003, comportant un actif de CHF 1'283'327,80 et un passif envers les tiers de CHF 424'716,22, soit un actif net de CHF 858'611,58, en contrepartie duquel sont remises 100 actions de CHF 1'000, nominatives, liées selon statuts. Statuts modifiés le 05.05.2004.

Journal no 5918 du 17.05.2004
(02273670 / CH-660.0.100.983-9)